

Démarrage du programme ICOPE en Indre-et-Loire : les professionnels du vieillissement souhaitent promouvoir le *vieillir en santé*



Une expérimentation du programme ICOPE, lancé par l'OMS, a débuté en janvier dans les communes de Joué-lès-Tours et Savonnières.

L'objectif : proposer aux personnes de 60 ans et plus résidant dans ces communes d'évaluer avec les professionnels leur santé afin de pouvoir agir précocement en cas de troubles.

Ce dispositif est mené en lien avec l'ERVMA*, qui coordonne le déploiement du programme ICOPE en région Centre-Val de Loire et les professionnels de santé du territoire grâce à la participation de la CPAM 37* et de la CPTS O'Tours*.

Demander aux personnes de 60 ans et plus comment elles vont

Avez-vous de l'appétit, dormez-vous bien, comment va votre humeur, l'audition, ça va ? Sur la base de critères simples, quotidiens, le programme ICOPE (Integrated Care for Older People) propose aux personnes et à leur entourage de faire le bilan de leur état de santé.

Le programme est coordonné par l'ERVMA du CHRU de Tours et est travaillé de façon collégiale et pluridisciplinaire avec la CPAM, les organismes de sécurité sociale, les professionnels de santé du territoire (CPTS O'Tours, médecins généralistes, spécialistes, pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes...) ainsi que les

tutelles (ARS, département, région, ...). Il prévoit que les usagers soient évalués à partir d'un questionnaire simple leur permettant de situer leur état de santé, et d'engager les discussions adéquates avec les professionnels de santé mobilisés.

Six fonctions considérées comme essentielles par l'OMS sont ainsi évaluées :

- l'audition
- l'appétit
- l'humeur
- la mémoire
- la mobilité
- la vue

Si un problème est détecté, le professionnel de santé pourra sans tarder orienter le patient pour une prise en charge rapide.

L'objectif : anticiper au maximum la perte d'autonomie et prendre soin de la santé des 60 ans et plus, le plus longtemps possible.

De leur côté, les professionnels de santé ont préalablement fait part de leur accord pour entrer dans le dispositif et ils ont été spécifiquement formés. Le programme prévoit des réévaluations tous les 4 à 6 mois.

Les personnes concernées reçoivent, quant à elles, un carnet de suivi, détaillant ce qu'est le programme ICOPE et permettant de suivre l'évolution de leur état de santé sur les six items évalués.

Le programme ICOPE en bref

ICOPE est un programme de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) dont le déploiement démarre tout juste en France. L'ERVMA et ses partenaires s'emparent de cette opportunité pour proposer aux personnes d'évaluer leur état de santé afin d'éviter la perte d'autonomie et favoriser un vieillissement en santé.

Les 5 étapes :

1/ Repérage des fonctions diminuées.

Si non, → conseils en santé pour maintenir l'autonomie

Si oui,

→ Évaluation approfondie des fonctions diminuées tenant compte des pathologies associées et de l'environnement de la personne.

→ Conception du plan personnalisé de soins

→ Suivi du plan personnalisé de soins par les professionnels de santé et la personne elle-même

→ Mise en place sur le territoire des ressources nécessaires pour accompagner les personnes et leurs proches aidants

Ils participent

L'intérêt de ICOPE pour les professionnels de santé du territoire

Témoignage de Magali Lecoutre, Infirmière en Pratique Avancée, membre du conseil d'administration de la CPTS O'Tours :

La CPTS O'Tours s'est engagée dans une communication du programme ICOPE auprès des professionnels de santé libéraux, au travers de webinaire et d'informations c'est donc tout naturellement qu'un partenariat est né avec l'équipe ERVMA CVL. Pour les membres de la CPTS O'Tours, Icope représente une opportunité pour proposer un parcours de soins personnalisé, à un stade précoce. Ce programme permet également un suivi accessible à l'ensemble des intervenants.

De plus, Icope est une base solide pour la création de parcours de soins adaptés et coordonnés, en mettant en lien tous les acteurs du territoire.

Déploiement du programme ICOPE, les étapes suivantes :

Passé la première phase d'expérimentation, le dispositif sera étendu au département et à la région. Pour les professionnels du vieillissement l'enjeu est d'envergure. Il doit permettre de vieillir dans les meilleures conditions possibles en agissant dès que possible sur les anomalies du quotidien avant qu'elles ne s'installent et qu'elles n'aient des conséquences sur le maintien de l'autonomie.

A savoir

Une application est également à la disposition des usagers, elle permet de faire son évaluation en ligne et de conserver avec soi les résultats, pour des réévaluations fréquentes qui permettront d'objectiver une dégradation.



Les professionnels mobilisés

Dans les deux communes de cette première phase d'expérimentation, ce sont **133 professionnels de santé** qui ont été mobilisés par la CPAM.

Joué-lès-Tours :

42 médecins, 9 pharmacies, 39 infirmiers, 24 kinésithérapeutes, 6 pédicures podologues

Savonnières :

3 médecins, 1 pharmacien, 3 infirmiers, 6 kinésithérapeutes

La démographie des plus de 60 ans en région Centre-Val de Loire (CVL)

Les 60 ans et plus représentent 27,1% de la population régionale, soit 2,2 points de plus que la proportion nationale hors Mayotte

- 16,3 % des seniors de la région âgés de 60 à 74 ans vivant à leur domicile déclarent souffrir d'au moins un problème fonctionnel. Ils sont 36,1 % chez les 75-84 ans et 61,8 % chez les 85 ans ou plus.

- En 2050, un tiers de la population du CVL aurait plus de 65 ans

Analyse INSEE, juin 2018



L'ERVMA en bref

L'Equipe Régionale Vieillesse et Maintien de l'Autonomie (ERVMA) est une équipe de coordination et d'appui auprès des professionnels du vieillissement en région Centre-Val de Loire. L'ERVMA a pour objectif de renforcer les synergies entre les acteurs du territoire et proposer des dispositifs et pratiques adaptés aux territoires de la région.

Créée pour répondre aux défis du vieillissement en santé, l'ERVMA est une organisation innovante et proche du territoire grâce ses relais sur les territoires.



La CPTS O' Tours en bref

Dr Sophie Lizé, présidente de la CPTS O'Tours

La CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) O' Tours est une association de professionnels de santé libéraux qui s'inscrit dans une démarche territoriale et populationnelle. Elle répond aux besoins de la population et des professionnels par la mise en place d'actions structurant les parcours de santé.

Contacts presse

CHRU de Tours - Anne-Karen Nancey
02 47 47 37 57 - ak.nancey@chu-tours.fr

CPAM d'Indre-et-Loire - François Bardin
02 47 31 54 04 - francois.bardin@assurance-maladie.fr